

## Délibération du conseil municipal

DU 26 mai 2008

n° 26

page 1/1

Rapporteur : **Monsieur Gilles MAUDUIT**

**OBJET : Aliénation de véhicules**

Mesdames, Messieurs,

**VU** l'instruction budgétaire M14,

**VU** la circulaire interministérielle CD 6955 du 31.12.96 relative à l'inventaire des actifs

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire de sortir de l'inventaire, les véhicules désignés ci-dessous, devenus obsolètes,

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide :

- de donner un avis favorable pour la réforme des véhicules suivants :

Véhicules	Immatriculation	Année de mise en service	N°Inventaire
Renault Safrane	8384 TH 86	1999	SE 3600 VI 990008
Renault Scénic	7735 TD 86	1998	SE 3410 VI 980012
Peugeot 306	2517 SR 86	1995	SE 3410 VI 950003
Renault Express	6993 RY 86	1990	SE 3410 VI 900003

Ces véhicules seront vendus, soit en état d'utilisation, soit en ferraille.

- d'autoriser le maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier

**UNANIMITE**

**CERTIFIE EXECUTOIRE**

Par le maire de CHATELLERAULT

Transmis à la Sous Préfecture

Le 30.05.08 n° 106349

Publié en mairie

Le 27.05.08

La 1<sup>ère</sup> adjointe

**Maryse LAVRARD**